



L'installation de la cabine de mesure à Trélissac

ENVIRONNEMENT, SANTÉ

Qualité de l'air : dans une large mesure

Pots d'échappements, moteurs essence, deux roues... Le trafic routier émet des particules polluantes. Pour mieux les évaluer l'observatoire régional de la qualité de l'air ATMO a installé une cabine de mesure à Trélissac. Du 29 mai au 7 juillet 2024, une 1ère campagne de relevés a lieu sur Boulazac Isle Manoire, Marsac sur l'Isle, Trélissac et Périgueux.

Publié le 29 mai 2024

Une cabine et des capteurs de mesure

Une cabine de mesure installée à Trélissac

L'observatoire régional de la qualité de l'air ATMO a installé le 22 mai 2024 une cabine de mesure sur le site de l'école Les Maurilloux à Trélissac. Elle permet de mesurer toutes les heures les émissions des particules polluantes émises par le trafic routier.



Vous souhaitez connaître les résultats des mesures de cette cabine ? Retrouvez-les en libre accès sur le site de l'**ATMO Nouvelle-Aquitaine** (https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/donnees-des-stations-de-mesure?date_debut=2024-05-30&date_fin=2024-05-31&station_id=FR31059&polluant_id=ceu8%2Cceu5%2Cceu9).

Des capteurs de mesure pour Boulazac, Marsac, Trélissac et Périgueux

Les communes de Boulazac Isle Manoire (Boulazac), Marsac sur l'Isle, Trélissac et Périgueux vont disposer de capteurs de mesure. Ce sont des "tubes passifs", comprenant des grilles pour "accrocher" les différentes particules polluantes liées au transport routier.

Où et quand sont effectués les relevés ?

<https://www.grandperigueux.fr/actualites-evenements/actualites/qualite-de-lair-dans-une-large-mesure-19038?>

Des zones sensibles répertoriées

En concertation avec les équipes techniques des communes concernées, des zones sensibles ont été répertoriées. 35 sites ont été répartis selon les zones d'influences et les risques sur la santé des personnes sensibles. Cela concerne notamment les écoles, crèches, centres de loisirs, EHPAD...

2 périodes pour effectuer les relevés

Les capteurs de mesure pour Boulazac Isle Manoire (Boulazac), Marsac sur l'Isle, Trélissac et Périgueux sont relevés toutes les 2 semaines :

- › Du 29 mai au 7 juillet 2024 pour la période estivale
- › Du 28 octobre au 11 novembre 2024 pour la période automnale :



8 semaines de mesure de l'atmosphère vont être réalisées sur l'agglomération du Grand Périgueux entre le 29 mai et le 11 novembre 2024.

Les principales sources de polluants

Situés près des zones sensibles ces capteurs de mesure dits "tubes passifs" analysent les présences de plusieurs polluants :

- › Oxydes d'azote (NOx), notamment le dioxyde d'azote (NO2), correspondant aux émissions des pots d'échappements,
- › Particules grossières PM10, correspondant aux émissions des pots d'échappements, des freins et des pneus
- › Benzène, appartenant à la famille des composés organiques volatils, provoqué par les moteurs essence et les deux roues.



Si vous voyez des capteurs en vous promenant, regardez-les uniquement avec les yeux ! Le matériel est fragile et il faut en prendre soin pour que l'étude se déroule efficacement.



Dans le cadre du Plan d'Action de la Qualité de l'Air du Grand Périgueux, des opérations de mesure de la qualité de l'air viennent approfondir les actions déjà existantes. La **qualité de l'air, c'est l'affaire de tous** (<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/environnement/qualite-de-lair-cest-laffaire-de-tous>) !



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)